

Attribution des contrats doctoraux en histoire : année 2022

Le jury se réunira **le lundi 27 et le mardi 28 juin 2022, à 9h00, en salle 6 au centre Panthéon.**

La liste définitive des candidats à un contrat doctoral est établie par la direction de l'École doctorale sur proposition des responsables de chaque spécialité de Master 2. **La liste établie par chaque responsable de master doit être fournie à l'École doctorale pour le lundi 20 juin 2022 au plus tard. Les candidats doivent avoir soutenu leur master 2 au plus tard le samedi 18 juin.** Merci de bien vouloir veiller au respect de ces règles.

En application des dispositions introduites par le décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifiant le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche, les doctorants inscrits en 1^{ère} année en 2021-2022 peuvent candidater aux contrats doctoraux mis au concours les 27 et 28 juin 2022.

Le jury, émanation du conseil scientifique de l'ED, est constitué des membres enseignants chercheurs représentants des laboratoires, à savoir : Laurence Badel, Geneviève Bühler-Thierry, Anne-Emmanuelle Demartini, Olivier Feiertag, Anne Hugon, Christine Lebeau, Isabelle Lespinet-Moret, Brigitte Lion, Sophie Métivier, Sylvie Pittia, Geneviève Verdo. Le titulaire peut être remplacé par son suppléant.

À l'issue des auditions des candidats, puis de la délibération du jury, la direction de l'ED propose l'attribution des contrats doctoraux (liste principale et liste complémentaire).

Règles à observer par les candidats

Pour préparer les auditions dans de bonnes conditions, chaque candidat à un contrat doctoral devra déposer au secrétariat de l'École doctorale un CV, un résumé du mémoire de M2, le relevé de notes du M2, le sujet et le projet de la future thèse avec le nom du directeur et du laboratoire de rattachement. Le projet de thèse devra prendre la forme d'un document de 4 à 5 pages (entre 10 000 et 13 000 signes, espaces compris, police Times New Roman 12). La bibliographie complémentaire devra figurer en annexe et n'est pas incluse dans le décompte des signes. **Le dossier complet (CV, résumé et relevé de notes du M2, projet de thèse, bibliographie) devra être envoyé uniquement sous forme dématérialisée à l'adresse ecole.doctorale113@univ-paris1.fr (un seul fichier au format PDF comportant toutes les pièces demandées). Un exemplaire PDF du mémoire de master 2 devra également être envoyé par le candidat à l'adresse indiquée.**

La date limite d'envoi du dossier numérique au secrétariat de l'ED est fixée au **lundi 20 juin 2022 à 16h.**

L'audition du candidat consiste en une présentation orale de 10 minutes (sans support numérique) suivie d'un entretien de 10 minutes avec les membres du jury.

L'horaire précis des auditions sera envoyé **par mail.**

Avec mes salutations très cordiales,

Sophie Métivier
Professeur d'histoire médiévale
Directrice de l'École doctorale d'histoire - ED 113